

Direction Générale des Impôts
BP 37 / 45 - Libreville
Tel : 79.53.76 / 77

Date de réception et cachet du service

DECLARATION

(À établir en deux exemplaires)

ACOMPTESUR LA CONTRIBUTION DES PATENTES

CONTRIBUABLES SOUMIS A L'IS OU A L'IRPP SELON LES REGIMES SIMPLIFIE OU REEL D'IMPOSITION

Exercice : _____

N° du contribuable : | | | | | | | | | |
(Numéro d'Identification Fiscale (NIF))

1 – Identification du contribuable		Cadre réservé à l'Administration
Raison sociale : Sigle : Boîte postale : Ville : Téléphone : Télécopie : Adresse e-mail : Site Internet : Code de résidence : (Résidence d'affectation de l'impôt)		☐ (Confirmation du code de résidence ou inscription du code correct)

2 – Détermination de l'impôt à payer			
Impôt payé l'exercice précédent	Taux	Montant de l'acompte	Code nature
	100%		

3 – Règlement de l'impôt	
Mode de versement : - espèce : ☐ - chèque (≤100.000.000 FCFA) : ☐ n° de chèque : Banque : - virement (≥100.000.000 FCFA) : ☐ date : IBAN SWIFT	

n° de quittance :
Cachet de la Recette

Fait à _____, le _____
Signature et cachet du contribuable

Rappel : Le dépôt de la déclaration doit obligatoirement s'accompagner du paiement de l'impôt dû.
Date limite de dépôt (art. 265 du CGI) : avant le 28 février de chaque année.